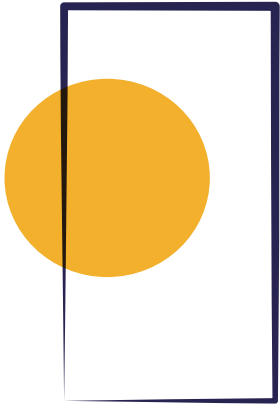


Violence dans les relations intimes et amoureuses chez les populations LGBTQ+ : documenter le phénomène pour mieux outiller et former les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux. Roy et al., Agence de la santé publique du Canada 2019-2024

Cette fiche s'adresse aux professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux. Cette recherche a été menée par V. Roy (U. Laval), L. Chamberland (UQAM), S. Thibault (UQO), D. Medico (UQAM) et K. Lavoie (U. Laval), en partenariat avec Jean-Nicolas Granger (RÉZO – Santé et mieux être des hommes gais et bisexuels, cis et trans), Audrey Mantha (Centre de solidarité lesbienne), Tamara Lacasse (Conseil québécois LGBT) et Sam Asselin-Mailloux (Divergenres).



Vocabulaire de base

LGBTQ+ : Ce sigle signifie lesbiennes, gai-es, bisexuel·les, trans, queer, et autres personnes de la diversité sexuelle et la pluralité des genres.

Sexe : Renvoie aux caractéristiques sexuelles, biologiques, physiologiques, génétiques ou physiques.

Identité de genre : Genre auquel une personne s'identifie, quel que soit son sexe assigné à la naissance ou son expression de genre. C'est une expérience intime et personnelle qui peut évoluer au cours de la vie. Toutes les personnes — toutes orientations sexuelles confondues — ont une identité de genre. Il existe une pluralité d'identités de genre, dont :

- › **Genderfluid** (fluidité de genre) : Les personnes fluides de genre naviguent entre plusieurs genres ou expressions de genre.
- › **Non-binarité** : Les personnes non-binaires ont une identité de genre qui se situe en dehors du cadre binaire homme/femme. Autrement dit, elles peuvent s'identifier à un genre autre que masculin ou féminin, aux deux, à aucun des deux, ou au genre neutre.

Trans : Terme parapluie utilisé comme adjectif et qui englobe une diversité d'identités revendiquées par des personnes dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe assigné à la naissance.

Cis : Par opposition au terme « trans », l'adjectif « cis » réfère aux personnes dont l'identité de genre et le sexe qui leur ont été assignés à la naissance concordent.

Transition : Processus complexe qui peut comporter plusieurs phases et qui peut être vécu à long terme, le temps nécessaire à la personne pour harmoniser son anatomie ou son expression de genre à son identité de genre. La transition peut se faire sur le plan social (coming out, prénom, pronoms, vêtements, etc.), légal (changement du nom ou de mention de sexe dans les documents officiels) ou médical (hormonothérapie et interventions chirurgicales d'affirmation de genre). Ces différents volets de la transition sont indépendants les uns des autres. Il est à noter que toute transition est unique et qu'il n'existe pas de transition dite complète.

Expression de genre : Manière de percevoir son identité et de l'exprimer par le biais de caractéristiques et de comportements observables pour autrui, tels que l'apparence physique, les codes vestimentaires, les codes langagiers, la gestuelle, ou d'autres attributs socialement liés aux genres. L'expression de genre ne dépend pas de l'identité de genre, du sexe assigné à la naissance ou de l'orientation sexuelle.

Pour en savoir plus

Sur les réalités LGBTQ+

Dubuc, D. (2017). *LGBTQI2SNBA + Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle.*

INSPQ. *Formation sur les sexes, genres et orientations sexuelles.*

Ce vocabulaire de base ne prétend pas être exhaustif. Vous trouverez, dans les encadrés, des références complémentaires vers plus de documentation et de formations sur l'intervention auprès des personnes LGBTQ+ et leurs réalités, ainsi que sur la violence conjugale.

Pour en savoir plus

Sur l'intervention et violence conjugale chez les personnes LGBTQ+

Conseil québécois LGBT. *Formation pour mieux intervenir en contexte de violence sexuelle chez les communautés 2SLGBTQ+.*

Divergenres. *Guide de sensibilisation sur la transphobie dans les relations intimes et amoureuses: Entre violences structurelles et violences invisibles.*

Interligne. *Guide de bonnes pratiques d'intervention dans les domaines d'aide en violences sexuelles et dans les milieux d'aide LGBTQ.*

Sur la violence conjugale

Institut national de santé publique du Québec. *Trousse d'information sur la violence conjugale.*

SOS violence conjugale. *Site internet de l'organisme.*

Gouvernement du Québec. *Outil d'intervention auprès des personnes victimes de violence conjugale vivant dans un contexte de vulnérabilité.*

Orientation sexuelle : L'attraction physique, sexuelle, affective ou romantique ressentie envers un ou plusieurs groupes de personnes. Il existe une diversité d'orientations sexuelles, par exemple, l'hétérosexualité, l'homosexualité, le lesbianisme, la bisexualité, la pansexualité et l'asexualité.

Queer : Terme parapluie qui englobe toutes les identités de genre ou orientations sexuelles et romantiques qui diffèrent de la norme hétéro et cis. Le mot peut également être associé à une position politique.

Two-Spirit (Bispiritualité) : Concept appartenant aux nations autochtones qui établit des liens avec des expressions et des rôles qui sont propres à chaque nation relativement au genre et à la diversité sexuelle.

Hétérocisnormativité : Système de pensée privilégiant l'hétérosexualité et l'adéquation entre le sexe assigné à la naissance d'une personne et son identité de genre en tant que normes à suivre.

Violence conjugale : « Tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex-partenaire), cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination. » (OMS, 2021). À noter que la violence conjugale peut s'exercer par le biais des nouvelles technologies de l'information.

- › **Physique** : Agir de façon brusque ou contraignante, d'une façon qui atteint la victime dans son intégrité physique. Cela inclut aussi des gestes physiques qui n'atteignent pas directement l'intégrité physique de la personne (ex. : frapper dans un mur, briser ou lancer des objets).
- › **Psychologique** : Cibler « le bien-être émotionnel, mental ou financier d'une personne ou [nuire] à sa liberté personnelle ou à son sentiment de sécurité » (Cotter, 2021, p. 4).
- › **Sexuelle** : Imposer sa volonté et ses choix sur le plan sexuel ou utiliser la sexualité pour contrôler ou dégrader l'autre personne.
- › **Économique** : Restreindre l'accès aux ressources financières dans le but de limiter le pouvoir d'action ou utiliser le pouvoir financier pour contraindre la personne à demeurer dans la relation ou la contrôler.

Références

Cotter, A. (2021, 26 avril). *Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018: Un aperçu* (No 85-002-X au catalogue). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210426/dq210426b-fra.htm>

Organisation mondiale de la santé. (2021) *Violence against women*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>

Collaborateurs

